

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE

DATE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
& RAPPEL DES COTISATIONS ANNUELLES

La LRF Batna porte à votre connaissance des clubs des divisions régionales I et II (A-B) que la date de l'Assemblée Générale Ordinaire (Bilan moral 2017-18 et bilan financier arrêté au 31.12.2018) est fixée pour le 20 février 2019 à 10h00 au siège de la Ligue.

Par la même occasion, la LRF Batna rappelle les clubs que le montant des cotisations annuelles est de 10.000,00 DA et que seuls les Présidents des clubs cotisants qui peuvent y prendre part.

Aussi et en cas d'empêchement d'un Président, ce dernier est en mesure de mandater un membre élu du CSA pour le remplacer aux travaux.

